



UFR Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes

Université Paris Diderot – Institut de Physique du Globe de Paris

Sorbonne Paris Cité

Compte rendu du conseil de gestion de l'UFR STEP

lundi 27 mai 2013,

14h45 à 17h30,

PRG-Lamarck, salle Jean Marcoux

Présents : Jérôme Gaillardet, Bénédicte Ménez, Marianne Greff,, Aude Isambert, Daniel Richard, Nadia Saraoui, Pascal Godefroy, Serge Botton, Mioara Mandea, Frédéric Fluteau, Laure Meynadier, Jean-Pierre Frangi, Edouard Kaminski, Olivier de Viron, Zarie Rouas.

Excusés : Jean-Pascal Cogné, Vincent Busigny, Chloé Michaut, Pol Guennoc, Patrick Meunier, Cynthia Boukobza, Vincent Lefèvre, Emeline Pasquet, Pierre Cartigny, Guillaume Le Hir, Jonathan Letourneau, Samuel Vincourt, Claude Jaupart, Lydia Zerbib.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation de l'ordre du jour
- Validation du compte rendu du CG du 07/03/13
- Informations du directeur
- Bilan AERES
- Bilan et stratégie de recrutement : politique contractuelle 2013-2014 et politique recrutement enseignant.e.s-chercheur.e.s 2014-2015.
- Situation financière de l'université : réponses au questionnaire sur les arbitrages budgétaires à Paris Diderot.
- Allocation des moyens composantes 2013-2014
- Instauration d'une décharge d'enseignement pour la préparation de l'HDR
- Bilan sur l'évaluation des enseignements Licence et Master 1^{er} et 2^{ème} semestres.
- Validation des calendriers Licence et Master 2013-2014.

Aude Isambert demande qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour une discussion sur la suite à donner à « la charte des stages STEP » rédigée par Jean-Pierre Frangi. Ce point sera discuté dans les *Informations du directeur*.

L'ordre du jour du conseil de gestion est approuvé à l'unanimité des présents.

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GESTION DU 14 JANVIER 2013

Le compte rendu du conseil de gestion du 07/03/13 est approuvé à l'unanimité des présents.



UFR Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes

Université Paris Diderot – Institut de Physique du Globe de Paris

Sorbonne Paris Cité

INFORMATIONS DU DIRECTEUR

- **IdEx** (chaires, programme pluri-disciplinaire) :
 - 8 chaires d'excellence seront ouvertes progressivement au sein des établissements du PRES (une par établissement). Le projet de l'IPGP-UFR STEP est d'obtenir une chaire en cosmochimie-géochimie, associée au poste de Professeur sur lequel vient d'être classé premier Frédéric Moynier.
 - programmes pluri-disciplinaires : environ 70 projets déposés et 10 retenus en raison de leur caractère innovant et de leurs enjeux sociétaux. L'IPGP est associé à Sciences Po, Paris 7 et Paris 13 au sein d'un projet sur les « Politiques de la Terre ». Doté initialement de 50 k€, le programme aura un an pour être consolidé et être soumis pour un financement de quatre ans, pour 400 à 600 k€
- **Recrutement d'un professeur et d'un maître de conférences à l'UFR** : Frédéric Moynier a été classé premier sur le poste de professeur et Julien Siebert a été classé premier sur le poste de maître de conférences.
- **Mise en place d'une charte des stages**: Jean-Pierre Frangi a rédigé une charte des stages à destination prioritairement des enseignant.e.s-chercheur.e.s qui encadrent en stage des étudiant.e.s de licence et master. Cette charte a été amendée par les directeurs/trices de cycle, les directeurs/tices de spécialités et les directeurs/trices des études. Il a été décidé que cette charte serait envoyée aux responsables de stages, aux tuteurs/trices, et au service du personnel de l'IPGP qui co-gère les stages de Master pour la mise en paiement de la gratification. La charte sera également jointe à la fiche de position en début d'année pour signature du tuteur/trice et du/de la maître de stage. Les responsables des UE de stages seront chargé.e.s de faire le bilan des retours et d'en tirer les conclusions quant à l'encadrement des étudiants.
- **Réforme du CAPES** : La préparation au CAPES, placé en fin de M1, sort du Master Biogéosciences pour entrer dans le master générique de préparation aux métiers de l'enseignement. La préparation au concours du CAPES se poursuit avec l'université de Créteil ; l'IPGP sera formellement associé à cette préparation.
- **Intitulés de Licence et Master** : Frédéric Fluteau, représentant de l'IPGP à la commission du PRES SPC chargée des enseignements, explique que les spécialités de master disparaissent au profit des mentions. Deux mentions sont proposées par les porteurs de master en sciences de la Terre : « Sciences de la Terre et de l'Univers » et « Sciences de l'Environnement ». Lors de la réunion prévue le 5 juillet avec le DGESIP (Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle), Frédéric Fluteau défendra une mention « Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement » (STUE) ou « Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes » (STEP) pour nos thématiques. En ce qui concerne la licence l'intitulé « Sciences de la Terre » serait retenu (le mot « Environnement » disparaîtrait).
- **Société géologique de France** : l'abonnement à la revue SGF est reconduit.

BILAN AERES

Les rapports de l'AERES ont été positifs. Les notes sont excellentes pour l'UMR (A+ dans toutes les rubriques évaluées), mais plus en retrait pour les formations (surtout des notes A et peu de A+). En master, les réserves portaient essentiellement sur les faibles effectifs et l'absence de conseil de perfectionnement par spécialité, ce qui reste un point de vue très discuté.

UFR des Sciences de la Terre, de l'Environnement et des Planètes

Université Paris Diderot - Bâtiment Lamarck - 3e étage - Case 7011 - 75205 Paris cedex 13 - 01 57 27 84 92 - <http://step.ipgp.fr>
Institut de Physique du Globe de Paris -1 rue Jussieu - 75238 Paris cedex 05 - 01 83 95 75 70- <http://educatix.ipgp.fr>



BILAN ET STRATEGIE DE RECRUTEMENT : POLITIQUE CONTRACTUELLE 2013-2014 ET POLITIQUE RECRUTEMENT ENSEIGNANT.E.S-CHERCHEUR.E.S 2014-2015.

Politique contractuelle 2013-14 : les décisions de la réunion du CS et du CG en formation restreinte qui précédait le CG en formation plénière ont été présentées. La répartition des moyens complémentaires d'enseignement alloués à l'UFR pour l'année universitaire 2013-2014 est de 138 096 € en baisse de 12% par rapport à l'enveloppe 2012-2013. Les conseils ont voté la répartition suivante :

- 1 ATER 100%, pour un coût annuel de 39 732,24 €
- 9 « Chapeaux de moniteurs », pour un coût annuel de 49 506,84 € s'ajoutant aux 6 monitorats de 2^{ème} et 3^{ème} années en cours, soit un coût total de 82 511,40 €
- le solde, soit 15 853,26 € en Heures Complémentaires pour financer l'intervention de personnels extérieurs à l'université au sein des formations professionnelles de l'UFR.

Politique recrutement enseignants-chercheurs 2014-15 :

La campagne de recrutement 2014-2015 s'ouvre dans un contexte budgétaire très tendu avec une forte probabilité de gels de supports libérés par mutation et/ou départ en retraite.

L'UFR STEP libère le support de Pr. occupé par François Guyot en cours de recrutement au Museum ; ce support est pour l'instant gelé au niveau de la commission poste. Un support MCF sera libéré en janvier 2014 au plus tard par la mutation de Farid Juillot à l'IRD.

Le conseil scientifique et le conseil de gestion en formation restreinte ont soutenu la proposition de la direction de l'UFR de demander la publication d'un poste de MCF sur un profil large à la rentrée 2014, et de proposer sous deux ans une promotion interne MCF-PR avec redéploiement du support MCF libéré.

SITUATION FINANCIERE DE L'UNIVERSITE : REPOSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES ARBITRAGES BUDGETAIRES A PARIS DIDEROT. (voir Annexe 1, p.5)

La non prise en charge de l'augmentation de la masse salariale des personnels par l'État (le glissement vieillesse-technicité), le rééquilibrage du modèle de dotation des universités en direction des universités "de proximité" au détriment des universités "de recherche", et les nouveaux coûts induits par les derniers bâtiments du campus Paris Rive Gauche, entraînent un déficit structurel important et des arbitrages financiers douloureux. Le déficit pour 2014 est proche de la masse salariale correspondant à l'ensemble des départs en retraite (BIATSS et Enseignants-Chercheurs) de l'année 2014. Différentes mesures d'économie sont nécessaires et soumises à l'arbitrage du Conseil d'Administration.

Avant de rendre les arbitrages, le CA et la présidence de Paris Diderot ont souhaité consulter les composantes de l'Université. Le conseil de gestion de l'UFR STEP a lui-même choisi de consulter la communauté UFR STEP – IPGP, par questionnaire électronique anonyme, et de transmettre une synthèse au CA de l'université. La synthèse transmise par la direction de l'UFR est jointe en annexe.



INSTAURATION D'UNE DECHARGE D'ENSEIGNEMENT POUR LA PREPARATION DE L'HDR

La proposition d'une décharge d'1/4 de service proposée par la direction de l'UFR soulève quelques difficultés. D'une part, elle donne le sentiment que l'HDR est un travail lourd, ce qui n'est pas un bon signal, d'autre part, elle risque de perturber les services d'enseignement des collègues concernés pour un bénéfice limité. La proposition ne fait pas l'objet d'un consensus et n'est pas mise au vote.

BILAN SUR L'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS LICENCE ET MASTER 1ER ET 2EME SEMESTRES.

Le traitement des résultats des évaluations des enseignements du 2^{ème} semestre sont encore en cours. Le taux de participation général des étudiants de Licence et Master STEP est de 50%, et des efforts sont à fournir pour améliorer ces chiffres.

VALIDATION DES CALENDRIERS LICENCE ET MASTER 2013-2014.

Au moment où la direction de l'UFR établissait l'ordre du jour de ce conseil, le calendrier universitaire voté par le CA de l'université aurait dû être disponible afin que nous puissions établir les calendriers des Licence et Master STEP. Nous apprenons ce jour, lundi 27 mai, que le CA a voté le calendrier universitaire en date du 21 mai. À sa lecture, il est retenu que l'UFR inscrira dans les calendriers des Licences (hors L3 Pro Gestion et traitement des déchets), et en dehors des vacances universitaires, une semaine de vacances du 28 oct. au 1^{er} novembre 2013.

Les calendriers de l'UFR sont en cours d'élaboration. Ils doivent être transmis au secrétariat du CEVU le 14 juin 2013 au plus tard. Une consultation du CG de l'UFR sera organisée pour valider ce calendrier avant transmission au CA.

QUESTIONS DIVERSES

Annexe 1

Questionnaire sur les arbitrages budgétaires à Paris Diderot (avril 2013)

Résultats

Nombre d'enregistrement(s) pour cette requête : 51

Nombre total d'enregistrements pour ce questionnaire : 51

Pourcentage du total : 100.00%

Quel est votre statut ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Chercheur (CH)	13	26.00%
Enseignant-chercheur IPGP (ECIPG)	10	20.00%
Enseignant-chercheur P7 (ECP7)	18	36.00%
BIATSS IPGP (BIATI)	3	6.00%
BIATSS P7 (BIATP)	2	4.00%
Autre	4	8.00%
Sans réponse	0	0.00%

La prime d'excellence scientifique (PES) devrait-elle :

Réponse	Décompte	Pourcentage
être supprimée purement et simplement. (PES1)	10	19.61%
être réduite à 3511€ par an, pour tous les enseignants chercheurs (sauf exceptions prévues par décret). (PES2)	15	29.41%
être maintenue au montant actuel. (PES3)	22	43.14%
sans opinion. (PES4)	4	7.84%
Sans réponse	0	0.00%

Quelle doit être selon vous la direction générale à suivre en matière de gestion des ressources humaines?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Le maintien du nombre d'emplois à tout prix. (DRH1)	4	7.84%
La requalification des emplois existants avant toute chose. (DRH2)	14	27.45%
Un équilibre entre les deux. (DRH3)	32	62.75%
sans opinion. (DRH4)	1	1.96%
Sans réponse	0	0.00%

A l'intérieur de votre composante, on peut classer les personnels en trois catégories : les enseignants ou enseignants chercheurs, les personnels BIATSS travaillant directement au niveau de la composante, les personnels BIATSS dans les laboratoires. Chaque campagne d'emploi est l'occasion de se reposer la question de la nécessité de soutenir plus spécifiquement l'une de ces trois catégories en redéployant. Pensez-vous que globalement dans votre composante il faut en effet corriger le schéma d'emploi dans les quatre années qui viennent?

Réponse	Décompte	Pourcentage
Pour privilégier le nombre d'enseignants ou d'enseignants-chercheurs. (EMP1)	8	15.69%
Pour privilégier le nombre de personnels BIATSS dans les laboratoires. (EMP2)	11	21.57%
Pour privilégier le nombre de personnels BIATSS travaillant directement au niveau de la composante. (EMP3)	6	11.76%
Non, le schéma d'emploi actuel n'est pas tellement déséquilibré. (EMP4)	21	41.18%
sans opinion. (EMP5)	5	9.80%
Sans réponse	0	0.00%

Les directeurs d'UFR rapportent devant la commission des postes que les charges d'enseignements sont à leur avis trop élevées. Pensez-vous qu'il faudrait :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Remplacer des enseignants-chercheurs par des professeurs agrégés ou certifiés. (ENS1)	6	11.76%
Remplacer des enseignants chercheurs par des enseignants vacataires ou contractuels. (ENS2)	1	1.96%
Construire des maquettes de formation conformes à notre potentiel réel. (ENS3)	42	82.35%
sans opinion. (ENS4)	2	3.92%

Les directeurs d'UFR rapportent devant la commission des postes que les charges d'enseignements sont à leur avis trop élevées. Pensez-vous qu'il faudrait :

Réponse	Décompte	Pourcentage
Sans réponse	0	0.00%

Tout enseignant-chercheur devrait-il enseigner pour une partie de son service en licence ?

Réponse	Décompte	Pourcentage
oui (LIC1)	29	56.86%
non (LIC2)	10	19.61%
sans opinion (LIC3)	12	23.53%
Sans réponse	0	0.00%

La dernière question est une invitation à une réflexion libre sur le thème suivant: comment approcher l'équilibre entre la qualité et la diversité de notre offre globale de service public (formation- recherche) par une politique d'emploi adaptée?

Réponse	20	39.22%
Sans réponse	31	60.78%